

Décision

Générale

colonial

Décision n° 74-666/SG/FP portant classement du personnel dans le cadre des techniciens du corps territorial des Travaux Publics.

n° 74-666/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
17 avril 1974

Numéro JO
n° 9 du 10/05/1974

Date du numéro
10 mai 1974

TEXTE INTÉGRAL

Est classé pour compter du 1er janvier 1973 dans le cadre des techniciens de travaux du corps territorial des Travaux publics et du Port et nommé technicien de 1re classe, 2e échelon, M. Hassan Bourhan Chehem, agent technique principal, avec ancienneté conservée. d'un an, en service à l'Office de Radiodiffusion-Télévision française de Djibouti.